

Invitation aux médias

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Code CNW 01 + hebdomadaires nationaux
Rappel le 7 décembre 2022 à 7 h

Conférence de presse concernant la gestion des renseignements de santé et de services sociaux

Québec, le 6 décembre 2022 – À la suite du dépôt du projet de loi sur les renseignements de santé et de services sociaux prévu le 7 décembre* à l'Assemblée nationale, les représentantes et représentants des médias sont invités à assister à une **conférence de presse** du ministre de la Santé, Christian Dubé, accompagné du ministre de la Cybersécurité et du Numérique, Éric Caire.

Cette conférence de presse sera précédée d'une **séance d'information technique** du ministère de la Santé et des Services sociaux dont l'objectif sera de présenter les différentes propositions contenues au projet de loi et de répondre aux interrogations des médias. Durant cette séance d'information technique, qui sera animée par M. Marc-Nicolas Kobrynsky, accompagné de M. Reno Bernier, la prise d'images ou les enregistrements seront interdits et il ne sera pas permis de rapporter les propos tenus sous forme de citation ou autre.

Consignes pour participer à l'activité médiatique

La conférence de presse se déroulera en présentiel uniquement.

Un seul représentant par média sera admis à la conférence de presse.
Les représentants des médias devront aussi apporter leur carte de presse.

Accréditation obligatoire

Pour participer à la conférence de presse, les journalistes (caméraman et photographes inclus) doivent obligatoirement s'accréditer au préalable, en écrivant à l'adresse accreditations@msss.gouv.qc.ca.

Seules les personnes qui auront reçu une confirmation de participation pourront assister à la conférence de presse.

Le point de presse sera diffusé sur la page Facebook du [ministre de la Santé, Christian Dubé](#) et celle du [ministre de la Cybersécurité et du Numérique, Éric Caire](#).

DATE : Mercredi, le 7 décembre 2022

HEURE : Séance d'information technique* : 10 h 30

** sous réserve que l'Assemblée nationale accepte de se saisir du projet de loi*

Conférence de presse : 11 h 30

LIEU : Québec **

*** L'adresse précise de l'activité sera uniquement transmise par courriel aux journalistes dûment accrédités.*

Avis de santé publique : Le port du masque lors de cet événement est à la discrétion des participantes et participants. Il est notamment recommandé en présence de personnes vulnérables, comme les personnes âgées, les personnes immunodéprimées et celles qui ont des maladies chroniques. Les personnes qui ont de la toux, un mal de gorge ou de la congestion nasale sont invitées à porter le masque. Enfin, toute personne qui a de la fièvre devrait rester à la maison. Pour plus d'information, consulter [Québec.ca](http://Quebec.ca).

– 30 –

Pour renseignements : Antoine de la Durantaye
Attaché de presse
Cabinet du ministre de la Santé
Cell. : 418 558-6039

Nathalie St-Pierre
Directrice adjointe
Cabinet du ministre de la Cybersécurité et du Numérique
Cell. 418 575-5872